



Notre raison d'être est d'agir contre l'inégalité des chances dans l'accès aux études supérieures de théâtre, contre la précarité des étudiants et des jeunes diplômés de l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre – ENSATT et d'être un incubateur de talents

FONDATION

ENTRÉE SCÈNE
EN

ENSATT / LA COLLINE

Juin 2023

☎ 04 72 20 99 77

📞 06 50 82 99 61

florence.lamyjoly@ensatt.fr

www.entree-en-scene.org

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Notre raison d'être et d'agir

En France, **20% des étudiants vivent en dessous du seuil de pauvreté**¹. Cela s'est accentué avec le COVID 19 et la hausse générale des prix. Cette précarité financière des étudiants fait qu'environ 40% d'entre eux exercent une activité rémunérée pendant leurs études. **48% de ces mêmes étudiants estiment que cette activité a des effets négatifs sur leurs études ou leur bien-être**².

La France est également l'un des pays de l'OCDE³ où le lien entre le statut socio-économique et la performance scolaire est le plus fort. On retrouve ces **inégalités** au niveau des ambitions scolaires : **un élève défavorisé sur cinq, ayant de bons résultats ne prévoit pas de terminer ses études supérieures**, alors que cette proportion est très faible parmi les élèves favorisés.

Ces deux enjeux sociétaux se retrouvent dans le domaine des métiers du théâtre et du spectacle vivant. Ils y sont même exacerbés puisque c'est un milieu où la précarité est présente même après les études.

Si le théâtre suscite toujours autant de vocation, les étudiants choisissant cette orientation sont issus de la classe moyenne à supérieure avec des parents pouvant les soutenir financièrement tant durant leurs études que pendant le début de leur carrière. Les étudiants de milieu plus défavorisé auront plus de difficultés à choisir cette orientation face à l'appréhension vis-à-vis de la précarité, ou encore par un manque de légitimité dans la réussite de ce milieu. Or, le spectacle vivant et **le théâtre en particulier ont besoin de refléter la société et l'époque de leurs contemporains**. Il est essentiel de permettre leurs accès à tous les profils sociaux et culturels.

¹ Source « Rapport 2014-049R, Évaluation de la 2^{ème} année de mise en œuvre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – Tome 1 », Inspection générale des Affaires sociales (Tableau 2 page 17)

² Source « Condition de vie des étudiants – 2020 », Observatoire National de la Vie étudiante

³ Source « PISA 2018 », OCDE

« Travailler à diversifier les profils et les parcours professionnels de théâtre, c'est offrir l'opportunité aux spectateurs d'accéder à des mondes dont ils ne soupçonnent parfois pas l'existence et dans lesquels ils se reconnaîtront pourtant. »

Laurent Gutmann, Directeur de l'ENSATT

La Fondation Entrée en Scène, créée en 2021 par l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre – ENSATT et La Colline – Théâtre National, est l'un des dispositifs innovant mis en place pour répondre à ces enjeux.



Notre Vision : Soutenir la création artistique de demain...

L'ENSATT est l'une des rares écoles en Europe à offrir une formation de niveau supérieure autour des dix métiers du théâtre : le jeu, l'écriture dramatique, la scénographie, la mise en scène, la conception son, la conception lumière, la conception costume, la réalisation des costumes, la direction technique et l'administration. Sa particularité est d'être une « école-théâtre ». Un lieu d'apprentissage associé à un outil de production adapté aux exigences de conception et fabrication de l'ensemble des formes théâtrales actuelles : deux salles de spectacles — une salle frontale et une salle transformable —, un amphithéâtre de plein air, des ateliers de construction de décors et réalisation de costumes, un studio d'enregistrement, des studios et salles de répétitions. On y fabrique des spectacles (dans un but pédagogique et d'apprentissage) de la conception à la réalisation.

Ici, sous un même toit, s'écrivent tant une émulation intergénérationnelle que des compagnonnages avec des artistes plus expérimentés. L'école offre un théâtre en ordre de marche et permet aux étudiants de fabriquer et produire une variété infinie de formes artistiques. Les conditions de la réussite sont créées et incarnées dans une pédagogie par projet qui fertilise idées et imaginaires.

« J'ai toujours peur qu'on vous empêche d'imaginer, de rêver, de voler. [...] Je crois que votre école ne doit pas vous préparer à entrer sur le Marché du travail, mais sur l'immense chantier d'un monde meilleur auquel, grâce à votre art, il vous revient d'œuvrer maintenant »

Ariane Mnouchkine, Marraine de la promotion de 2013 de l'ENSATT

À travers les différents projets artistiques nationaux (avec des artistes tels que Jamie Bradley, Louis Arène, George Lavaudant, la Cie 14.20, Gwenaël Morin, La Cordonnerie, etc.) et internationaux (avec le Japon, l'Inde, l'Afrique du Sud, les Pays-Bas) et les mobilités internationales des étudiants, **l'ENSATT cherche à créer des aventures collectives et singulières qui permettent à chaque étudiant de se construire et de se nourrir pour qu'ils puissent, un jour, à travers leurs arts et créations choisir quel rôle ils veulent jouer dans la société.**

... et être un incubateur de talents

Être un intermittent du spectacle, c'est avant tout être créatif, passionné, polyvalent, adaptable, dynamique, déterminé, curieux et motivé. C'est aussi savoir prendre des risques, savoir travailler en équipe, et savoir faire confiance. Au final, l'intermittence du spectacle c'est une histoire d'entrepreneuriat.

Le théâtre est un art collectif qui requiert la collaboration de tous ses corps de métiers. Il est donc essentiel de créer les rencontres pour qu'à travers elles des créations prennent vie.

La Fondation se veut un incubateur de talents, qui encourage et permet l'émergence des collectifs artistiques pour les jeunes diplômés de l'école. Être proactif dès la sortie afin de ne plus dépendre des compagnies déjà existantes, créer des spectacles, se faire connaître, développer de nouvelles formes, pour vivre de son art.

« Si nous n'inventons rien ensemble, alors cette école n'aura servi à rien, éventuellement provoquer des rencontres et c'est essentiels dans nos métiers, mais il nous faut avoir l'exigence d'inventer de nouvelles adresses et de nouvelles formes et surtout de nouvelles façons de faire de l'art et de faire société. [...] Puis alors, il vous faudra vous battre pour créer les conditions d'un nouveau théâtre. En vous regardant agir, je rêve qu'on vous jalouse et que votre pratique-même rende toute forme de théâtre actuel désuet et inoffensif. »

Mohamed El Khatib, Parrain de la promotion 2022 de l'ENSATT

Ils sont passés par l'École de la Rue Blanche/ENSATT

Isabelle Huppert (*César de la meilleure actrice 2017 et Golden Globes de la meilleure actrice dans un film dramatique 2017*), Kristin Scott-Thomas (*Oscar de la meilleure actrice 1997, Golden Globes de la meilleure actrice 1997 et 2009, nominée au César de la meilleure actrice 2009, 2010 et 2011*), Kayije Kagame (*nominée pour le César des Révélation Féminines 2023*), Laure Calamy (*César de la meilleure actrice 2021, Prix Orizzonti de la meilleure actrice 2021, ,*), Cécile de France (*César du meilleur espoir féminin 2003 et César de la meilleure actrice dans un second rôle 2006*), Audrey Fleurot, Catherine Frot (*César de la meilleure actrice 2016*), Jean-Pierre Daroussin (*César du meilleur acteur dans un second rôle 1997*), Isabelle Carré (*César de la meilleure actrice 2003*), Léa Drucker (*César de la meilleur actrice 2019*), Juliette Greco, Samuel Le Bihan, Francis Huster, Eric Caravaca (*César du meilleur espoir masculin 2000*), Clothilde Courau (*César du meilleur espoir féminin 1991 et 1996*)

Nos diplômés sont les talents de demain !

MISSIONS ET DISPOSITIFS D'ACTION

Deux missions complémentaires :



Mission 1 : Favoriser la diversité culturelle et sociale au sein des étudiants de l'ENSATT et garantir la réussite dans les études.

Dispositif 1 : Bourses d'études « Égalités des chances »

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la réussite de leurs études en contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie, et à permettre l'accès des concours d'entrée de l'école aux plus grands nombre, dans un souci de diversité des origines et des profils.

Objectifs 1 : Ouvrir l'accès aux concours de l'ENSATT à toutes les catégories culturelles et sociales afin qu'elles se reflètent dans l'école.

Objectif 2 : Permettre à des étudiants en précarité de retrouver une stabilité financière et une sérénité d'esprit pour se focaliser sur leurs études.

Objectif 3 : Favoriser la réussite des étudiants.

Chaque année, tout étudiant pourra demander à bénéficier des **bourses « Égalités des chances »**, pouvant aller de **2 000 à 4 000 €**. En 2022, sept bourses ont pu être allouées aux étudiants de l'ENSATT grâce au soutien de deux donateurs, la Fondation BP AURA et Solidarités by Crédit Agricole.

Montant recherché pour 2023-2024 :
20 000 euros



Mission 2 : Être un incubateur de talents en accompagnant l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'ENSATT.

Dispositif 2 : Appel à projets collectifs

Il faut 12 à 18 mois à un jeune diplômé pour accéder au Statut d'intermittent du spectacle. Durant cette période il se retrouve dans une situation de grande précarité. Cet Appel à projet collectif a pour but de donner un coup de pouce dans l'obtention de ce statut en accompagnant leur activité d'entrepreneur. Cela se fait en encourageant la création de collectifs et de compagnies pour qu'ils proposent des créations ou des nouvelles manières de travailler ensemble. Le soutien apporté par la Fondation, au-delà du financement, est de faire rayonner ces compagnies émergentes en les faisant connaître dans le réseau artistique et culturel français.

Objectif 1 : Encourager l'entrepreneuriat artistique avec la création de collectifs composé à 1/3 d'anciens de l'ENSATT.

Objectif 2 : Contribuer aux paiements des salaires des artistes afin de les aider à obtenir le statut d'intermittent du spectacle.

Objectif 3 : Soutenir la nouvelle création artistique et les nouvelles esthétiques.

En 2022, **six compagnies et collectifs ont pu bénéficier du soutien de la Fondation Entrée en Scène**, grâce aux soutiens de nos deux mécènes, Vivendi Create Joy et le Crédit Mutuel Enseignant qui s'engagent à nouveau à nos côtés en 2023-2024.

**Montant recherché pour 2023-2024 :
66 000 euros**



Qui sont les fondateurs de la Fondation Entrée en Scène ?

Des partenaires engagés pour le théâtre émergent avec une fondation ancrée sur le territoire

ensatt

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
DES ARTS ET TECHNIQUES DU
THÉÂTRE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

L'ENSATT, située à Lyon depuis 1997 (ancienne « école de la rue Blanche » née en 1941 à Paris), est un établissement sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et l'une des 13 écoles supérieures d'art dramatique de France.

Ses infrastructures et son offre de formation lui permettent d'enseigner tous les savoirs et métiers liés à la création théâtrale au même endroit, et lui confèrent **une identité d'école-théâtre unique en Europe.**

Elle a pour missions-clefs de former les étudiants et les professionnels, diffuser les créations et la pratique du théâtre au public, et construire pour cela des partenariats dans le monde entier.

www.ensatt.fr



LA COLLINE – THÉÂTRE NATIONAL

Plus jeune des cinq théâtres nationaux, statut accordé par le ministère de la Culture, le théâtre de La Colline est l'une des premières institutions culturelles à s'être implantée dans l'est parisien. Dès sa création, le théâtre a fondé son identité sur **la présentation d'œuvres du répertoire contemporain et la collaboration avec le champ éducatif et social.**



La Colline présente chaque année plusieurs dizaines de spectacles dans ses deux salles, dont de nombreuses co-productions internationales, fruit de la volonté affirmée de s'ouvrir à d'autres esthétiques et d'autres propos.

Outre la création et la diffusion d'œuvres, La Colline poursuit une mission de service public visant à **rendre accessible le théâtre au plus grand nombre**, et à favoriser la découverte des écritures contemporaines aux publics dans toute leur diversité.

Pour répondre aux problématiques liées à l'insertion professionnelle des étudiants et au renouvellement de leurs créations, La Colline a créé avec l'ENSATT une fondation abritée par une institution d'excellence de la région lyonnaise.

<https://www.colline.fr>

FONDATION INNOVATIONS ET TRANSITIONS



La Fondation Innovations et Transition (FIT) est depuis 2011 un moteur de l'excellence et du **rayonnement académique et scientifique du territoire de Lyon et Saint-Etienne.**

Reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État, la FIT encourage l'innovation, le partage d'expériences, la collaboration de tous les acteurs et mondes professionnels du territoire. C'est pourquoi elle abrite et accompagne au quotidien une trentaine de fondations, dont elle assure la gestion administrative et financière.

www.fondation-fit.org

Une structure agile d'intérêt général

Entrée en Scène peut compter sur les activités, l'expérience, les moyens matériels et humains de ses fondateurs, dont l'identité est marquée par l'ouverture :

- **L'ouverture à la société**, en s'adressant à tous les publics.
- **L'ouverture au monde**, en accueillant et en produisant des œuvres qui encouragent les rencontres culturelles avec tous les continents.
- **L'ouverture à de nouvelles parties prenantes** notamment privées désireuses de cultiver l'accès à la culture et à ses métiers dans une perspective solidaire.

Située entre **Lyon et Paris, deux pôles artistiques et étudiants** au rayonnement international, la Fondation est capable de mobiliser tous les acteurs professionnels du spectacle vivant, et d'encourager la **collaboration des entreprises, associations, fondations, collectivités**. Elle saura ainsi renforcer la place du théâtre dans le tissu économique et social, comme art et comme secteur d'activités.

Le régime incitatif du mécénat

*Abritée par une fondation reconnue d'utilité publique, Entrée en Scène bénéficie de la **pleine capacité fiscale** en matière de mécénat et de générosité publique : elle peut recevoir tout type de dons et de libéralités, ouvrant droit à **réduction d'impôts pour les particuliers, entreprises ou organismes**.*

*Le mécénat des **entreprises et organismes** ouvre droit à réduction d'impôt (IS ou IR) à hauteur de **60 % du montant du don**.*

*Pour un **particulier**, la réduction est de **66 % pour l'IR** dans la limite de 20 % du revenu imposable, et de **75 % pour l'IFI** dans la limite de 50 000 euros (au-delà la réduction est imputée sur l'IR).*